

H&M Aéroville : une des deux caissières voilées menace Riposte Laïque !



Le magasin H&M d'Aéroville est situé sur les communes de Tremblay et de Roissy. Ce magasin persiste et signe suite à mon courrier de protestation contre le port du hidjab par deux de ses caissières

<http://ripostelaique.com/h-m-aeroville-deux-caissieres-voilees.html>

Madame, Monsieur

J'apprends avec stupeur que vous autorisez deux caissières voilées. Elles portent des signes ostentatoires d'une religion dans un lieu quoi que vous en disiez, publics. En effet, si les lieux sont privés, c'est une image déplorable que vous donnez à vos clients à travers votre laissez faire.

Vous ne pouvez ignorer que le hidjab n'est pas un simple foulard, que c'est une volonté forte de porter un message religieux. Accepteriez-vous qu'une caissière porte une croix de 60 cm autour du cou, s'habille en religieuse avec cornette, fasse l'apologie de sa religion? De plus, compte tenu de l'actualité, il me paraît indécent, voire irresponsable, d'afficher ouvertement ce qui peut paraître comme une soumission de vos magasins à l'islamisation.

Votre réponse est importante et en fonction, j'aviserai de mon action future.

Réponse de la direction du magasin (serviceclient.fr@hm.com)

Bonjour Monsieur Brazon,

Nous avons bien reçu votre message que nous avons lu avec beaucoup d'attention et aussi souhaitons-nous vous apporter quelques éléments d'explication.

Chez H&M il est important que chaque employé puisse exprimer sa personnalité en s'habillant selon ses goûts. Nous n'imposons donc aucune restriction vestimentaire à nos employés et, dans ce contexte, nous considérons qu'il serait discriminatoire d'interdire le port du voile à une employée. En effet, la loi de la laïcité, qui interdit des signes ostentatoire de religion, est appliquée dans les écoles et dans le service public en France. Cependant, dans le secteur privé, chaque employeur est libre d'autoriser ou non qu'une employée de confession musulmane porte le voile sur son lieu de travail.

En souhaitant vous compter parmi nos fidèles clients, nous vous adressons nos sincères salutations.

C'est la même réponse qui a été faite à d'autres protestataires. Soit le DRH est en manque d'imagination, soit il se moque ouvertement des plaintes de ses clients qui sont révoltés par cet affichage clairement religieux.

Depuis lors, Riposte Laïque a reçu une lettre de protestation de l'une des voilées qui semble ne pas avoir goûté sa célébrité nouvelle puisqu'elle demande que l'on retire son image.

Madame, Monsieur,

Le 28 juin 2016, vous avez publié sur votre site riposte laïque un article intitulé "H&M Aéroville : deux caissières voilées, la direction dit que c'est bien" rédigé par Lucette Jeanpierre, (ci-joint copie dudit article).

Une photographie illustre cet article sur laquelle apparaisse deux vendeuses. Je constate dès lors que vous m'avez photographié sans mon consentement. Vous n'êtes pas sans savoir que toute publication ou reproduction d'une image sur laquelle je suis reconnaissable est soumise à autorisation expresse de ma part, quand bien même la publication ne serait pas préjudiciable. Or, vous n'avez jamais sollicité d'autorisation d'utilisation. En conséquence, je vous saurais gré de bien vouloir retirer l'image en question me représentant sans délai.

En vous remerciant par avance de votre compréhension.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Dahina MOUSSI

Riposte Laïque n'y verrait pas d'inconvénient, même s'il se trouve que l'on ne voit quasiment pas le visage des caissières, (seul le fait qu'elles portaient le hidjab nous pose un souci de fond) mais il est impossible de savoir laquelle des caissières se plaint de cette mise en lumière de son comportement prosélyte. De fait, nous ignorons si la deuxième est en accord avec sa collègue et néanmoins frangine en religion ou si par contre, cela ne la dérange pas du tout ! Alors faut-il publier une photo des deux voilées floutées ? Ou bien mettre un trait blanc devant leurs yeux ?



Enfin, nous ignorons si cette dame n'obéit pas en fait à une injonction de son directeur de magasin qui doit commencer à être lassé par ce genre de publicité contre-productive.

Pour aider ce directeur à décanter, je peux soumettre quelques idées et propositions !

Il n'est pas interdit de se déplacer sur place pour constater et donner son avis en public et faire savoir que le prosélytisme n'a pas sa place dans des magasins tous publics.

On peut aller dans ce magasin en tant que clients et clientes dans des tenues qui ne soient pas offensantes pour les bonnes mœurs bien sûr, mais qui soient significatives comme :

Porter une grande croix,

Une tenue de Croisé (*blanche et croix rouge*),



Porter une tenue Bouddhiste avec la Svastika, (*symbole de la vie qui tourne*) comme le fait le Dalai Lama.



Faire à voix haute des prières à la Vierge Marie pour secourir ces pauvres âmes perdues !



Prononcer des incantations à la gloire des femmes s'étant battu pour l'égalité des sexes et la liberté. (*Olympe de Gouges, Charlotte Corday, Manon Roland, Théroigne de Méricourt, Germaine de Staël, Benoite Groult, Simone de Beauvoir, et même Elisabeth Badinter, même si elle ne fait pas beaucoup de flammes*)

On peut aussi faire savoir à la direction générale H&M son

opinion puisqu'il semble que la direction locale trouve tout à fait normale ces attitudes.

Bref, il y a sûrement d'autres possibilités et je ne doute pas un instant, chers lecteurs, que vous en trouverez.

Gérard Brazon ([Liberté d'expression](#))

Lire également :

<http://ripostelaique.com/non-aux-caissieres-voilees-au-hm-de-tionville-action.html>